

Education attaquée ! N'attendons pas le 8 février ! Grève à partir du 25 janvier !

Depuis trois mois, le ministère s'acharne dans son projet d'aggravation des services des enseignants du second degré et caporalise le premier degré avec la mise en place des EPEP et du statut de super directeur. Cette attaque s'inscrit dans une politique plus large de casse du service public et du droit du travail .

1. Contre la dégradation des conditions de travail de tous :

- **Dans le second degré** : le projet de décret Robien développe et institutionnalise la flexibilité du travail (augmentation du temps et de la charge de travail des enseignants, affectation banalisée sur 3 établissements, bivalence imposée, remise en cause de l'UNSS), annonce de 5060 suppressions de postes, réduction programmée de 20 % des horaires d'enseignement et suppression de la quasi totalité des dédoublements...
- **Dans le premier degré** : seuls 500 postes sont prévus pour plus de 24 000 élèves en plus, de nouvelles disciplines sont continuellement ajoutées (langue vivante, sécurité routière, TICE, etc.), les réunions se multiplient hors du temps de travail.
- **Pour les TOSS** : leur temps de travail , déjà annualisé depuis les réformes de 1994 et 2000 est de plus en plus lourd avec notamment la baisse du nombre de jours de congés.
- **Mais ce sont les précaires les plus touchés.** C'est à eux que l'on a d'abord imposé la flexibilité : assistants d'Education, Emploi Vie Scolaire, Contrat Avenir, Contrat d'Aide à l'Emploi, MAGE et divers CDI etc.

2. Contre la mise au pas de tous:

- **Dans le premier degré**, c'est la mise en place des Etablissements Publics d'enseignement primaire : regroupement d'Ecoles avec un directeur au statut proche des chefs d'établissements, gestion de l'EPEP par un Conseil d'administration où les collectivités territoriales seront majoritaires. C'est aussi la mise au pas pédagogique : lecture, grammaire, calcul.
- **Dans le second degré**, le Conseil pédagogique avec des membres désignés par le chef d'établissement institue un contrôle pédagogique sur les collègues.
- **Pour les TOSS**, c'est une double hiérarchie qui s'impose à eux (l'Education Nationale et les collectivités territoriales) pour leur affectation, leur mutation et leurs congés...

3. Contre la répression :

- **Syndicale** avec les mutations et les suspensions d'office.
- **Policière contre les militants (dont ceux de RESF), les élèves sans-papiers, les lycéens et étudiants anti-Fillon anti-CPE...**

Plus d'atermoiements ! Les décrets seront publiés fin janvier. Le 10 février s'ouvre une période de vacances étalées sur un mois. Malgré le succès du 18 décembre avec plus de 50% de grévistes dans le secondaire, l'intersyndicale s'est révélée incapable d'appeler à la grève en janvier.

Sud éducation prend ses responsabilités et appelle comme l'intersyndicale du 93 à la grève à partir du 25 janvier.

Pour nous, le 8 février ne peut se concevoir que dans une perspective de convergence des luttes et le 25 janvier se réunit le Conseil Supérieur de l'Education entre autres sur la question des EPEP !

Nous élargissons cet appel à toutes les catégories de personnels de l'éducation.

Nous revendiquons :

- **Une véritable réduction du temps de travail pour tous (avec par exemple l'intégration de 3 heures de concertation et d'encadrement pédagogique dans le service de tous les enseignants).**
- **La création d'un corps de remplaçants avec des personnels titulaires, volontaires avec décharge de service horaire.**
- **Un corps unique avec un salaire unique.**
- **L'arrêt du recrutement de précaires, la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires (à la vie scolaire, chez les personnels ATOSS, chez les enseignants, etc.) ;**
- **La création de tous les postes nécessaires.**
- **Le maintien et le développement d'un véritable service d'orientation assuré par des Cop titulaires.**
- **300 euros d'augmentation de salaire pour tous.**

Partout le 25 janvier, mettons-nous en grève pour étendre la lutte dans les établissements voisins, manifestons et retrouvons-nous en AG pour décider de la suite du mouvement.

APPEL DE L'AG INTERSYNDICALE [SNES, CGT Educ'action, SUD, CNT]

ET DES ETABLISSEMENTS DU 93 REUNIE A BOBIGNY LE MARDI 16 JANVIER 2007

Malgré le succès de la grève du 18 décembre, appelée par toutes les organisations syndicales du 2nd degré qui condamnent de façon unanime les projets de révision de nos statuts du Ministère, celui-ci veut passer en force !

Les textes d'application doivent paraître fin janvier et le Ministère annonce 5000 suppressions de postes pour la rentrée prochaine dans le second degré dont 3000 du fait de la suppression des heures de décharge, ce qui obligera des dizaines de milliers d'entre nous soit à travailler une heure de plus gratuitement soit à perdre 8% de leur salaire... Par ailleurs un plus grand nombre de collègues seront nommés sur plusieurs établissements et certains contraints d'enseigner une autre discipline que celle pour laquelle ils ont été formés.

Dans le 1^{er} degré le ministère ne crée que 500 postes d'enseignants pour 24000 à 40000 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2007. 1 prof pour 50 à 80 élèves.

Il y a donc URGENCE à TOUT FAIRE pour empêcher cette révision de nos statuts – et ces nouvelles suppressions de postes – d'autant plus qu'elle permettrait, ce verrou ayant sauté, la mise en place dans la foulée de tous les projets du Ministère : réforme de l'IUFM, audits sur les horaires des collèges et des lycées et sur l'enseignement professionnel, qui tous visent à réduire le coût de l'Éducation Nationale en supprimant des postes, en aggravant nos conditions de travail et en dénaturant notre métier mais aussi en abaissant la qualité de la formation de nos élèves et en organisant une école plus inégalitaire.

Les jours qui viennent, jusqu'au départ en vacances de la 1^{ère} zone le 10 février, seront donc décisifs pour créer le rapport de forces et obtenir le retrait de ces projets. Il n'est que temps de mobiliser l'ensemble de la profession dans la grève qui nous semble être la seule forme d'action susceptible de l'emporter.

Aussi nous appelons à participer nombreux à la manifestation nationale de samedi 20 janvier à 13 h 30 de Denfert-rochereau à la Bastille.

Nous appelons à la grève le 25 janvier, au soir duquel se tiendra une Assemblée Générale à la Bourse du Travail de Paris. Nous demandons aux organisations syndicales académiques et nationales de reprendre cet appel.

En Seine-Saint-Denis, plusieurs établissements, faisant l'analyse que seule une action massive et durable permettra de l'emporter ont décidé de s'engager dans la grève reconductible...

Partageant cette appréciation nos organisations syndicales les soutiennent et appellent tous les établissements à mettre la grève reconductible en débat.

Fédération des Syndicats SUD Éducation

17, boulevard de la Libération 93200 Saint Denis

Téléphone : 01 42 43 90 09 - Fax : 01 42 43 90 32

email : fede@sudeducation.org

Site : www.sudeducation.org